

LE VELO-CLUB LANCY



Présente le 7^e GRAND-PRIX DU VELO-CLUB LANCY « DUO GENEVOIS »



Dimanche 25 AVRIL 2021

DOSSIER TECHNIQUE

Permanence	07:30 à 13:00	Mairie de Confignon (GE) chemin de Mourlaz
Signatures des coureurs	Pas de signatures en raison du Covid-19	
Départs		Confignon (GE) chemin de Mourlaz
U19+A → 11 tours	101,2 km	09:30
U17+FB → 6 tours	55,2 km	09:32
Arrivée U17+FB	dès 11 :05	Confignon (GE) Chemin de Mourlaz
U19+A	dès 12 :10	
Douches – vestiaires	Pas de vestiaire en raison du Covid-19	
Cérémonies protocolaires		Confignon (GE) Chemin de Mourlaz
U17/U19+A	15 minutes	devant la mairie
	Après arrivée	
Parking coureurs		Confignon place de l'Eglise

OFFICIELS

Comité d'organisation

Président :	Eric Schutz	+41 77 436 38 00
Administration :	Christian L. Favre	+41 79 671 18 12
Finances:	Steve Kinney	+41 76 335 60 47
Sécurité :	Christian L. Favre	
Ligne d'arrivée	Karel Studer / Jean-Claude Chevalley	
Sécurité motos :	Generation2Motards	
Speaker :	Emmanuel Chaussard	
Chronométrage :	Eric Flaction	
Site Web :	www.vclancy.ch	

CATEGORIES

Conformément aux directives des autorités, le Grand-Prix du Vélo-Club Lancy est ouvert aux catégories : U17, FB et U19 + Amateurs nés en 2001 et 2002.

Aucun autre concurrent ne sera accepté au départ

Au vu de la situation sanitaire actuelle et des restrictions qui sont imposées, afin de conserver des pelotons de taille raisonnable, les compétitions sont uniquement réservées aux coureurs licenciés dans un club Suisse.

La course n'est donc pas ouverte aux coureurs étrangers. Nous les remercions de l'intérêt qu'ils ont porté à notre épreuve et espérons pouvoir les accueillir ces prochaines années, dans de bonnes conditions sanitaires.

REGLEMENT DUO GENEVOIS

Le « Duo Genevois » est ouvert aux catégories U17 et A+U19 (2001-2002)

2 courses nationales distinctes 24 & 25 avril 2021, ainsi qu'un classement général sur les deux jours.

A chaque course : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, 3^{ème} 3 points, etc. Seuls les coureurs ayant terminé les deux courses dans les délais sont classés. En cas d'égalité le classement du GP du VC Lancy est déterminant.

Maillot de leader remis au terme de la 1^{ère} course qui doit obligatoirement être porté lors de la 2^{ème} course et au classement final.

REGLEMENT PARTICULIER

1 TYPE D'EPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes licenciés des catégories :
U17 (cadets) – FB (filles B) – U19 (juniors) & A (amateurs 2001-2002) .
licenciés Swiss-Cycling et des comités départementaux / régionaux.

2 PERMANENCE

La permanence est ouverte devant la mairie de Confignon, chemin de Murlaz
Le retrait des dossards se fait à la permanence. **Port du masque et désinfection des mains obligatoire.**

3 DEPART

Pas de signature. Les coureurs viennent au départ 5 minutes avant l'heure en portant un masque de protection. Ils pourront l'enlever sur ordre du speaker trente secondes avant le départ.

4 ARRIVEE

Les coureurs dégagent la ligne d'arrivée et vont directement à leur voiture pour éviter des attroupements.

5 PRIX

Les prix sont attribués suivant le barème 2 de Swiss-Cycling.
Pas de remise des prix sur place. Le numéro Iban sera demandé à l'inscription et les prix seront versés sur le compte bancaire dans la semaine qui suit la course.

6 PROTOCOLE

Se présenteront dans un délai de maximum de 10 minutes après l'arrivée devant la Mairie de Confignon les trois premiers de la course ainsi que les trois premiers du classement général pour la remise du maillot de leader final. **Port du masque obligatoire pour la cérémonie protocolaire.**

7 PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

8 BRAQUETS

Braquets en vigueur pour chaque catégorie.

9 DEPANNAGE

1 voiture dépannage neutre U19+A et 1 voiture dépannage neutre U17+FB.

10 RAVITAILLEMENT

**Aucune zone de ravitaillement ne sera définie pour éviter les attroupements.
Ravitaillement autorisé uniquement pour la catégorie A+U19, interdits pour les autres catégories.**

11 ECOCITOYENNETE

Il est interdit de jeter tout déchet sur la voie publique. Les bidons devront être jetés aux endroits de ravitaillement, tout coureur jetant son bidon en pleine nature sera mis hors course.

MESURES IMPERATIVES COVID-19

Le coureur présentant des symptômes liés au Covid-19 ne se présentera en aucun cas au départ de la course, respectivement sur le site de la manifestation.

Le coureur s'engage à respecter les règles édictées par la confédération Suisse, l'Etat de Genève et Swiss Cycling. Tout coureur qui ne se trouve pas sur son vélo doit porter un masque et respecter les distances de sécurité.

Les accompagnants devront être équipés de masque de protection et respecter les règles édictées par l'OFSP. La zone d'arrivée sera sans spectateur, seul les officiels et organisateurs pourront y accéder.

Le coureur qui ne respecte pas ces consignes, pourra être mis hors course par l'organisateur ou les commissaires de Swiss Cycling et celui-ci devra quitter les lieux de la manifestation immédiatement.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises sur le site internet → <http://www.chronoromandie.com>

Ouverture des inscriptions le 1^{er} avril.

Le délai des inscriptions est fixé au mardi 20 avril à minuit. **Aucune inscription ne sera prise sur place**

Attention : Les coureurs qui n'ont pas payé leur finance d'inscription seront considérés comme non-inscrits.

La finance d'inscription est fixée à :

U17	CHF 16.-
FB	CHF 17.-
U19	CHF 18.-
A	CHF 22.-

PARCOURS

Circuit de 9,20 Km (vallonné) Arrivée en côte

U19+A = 11 tours U17+FB = 6 tours

URGENCES & HOPITAUX

Services sanitaires d'Onex-Bernex-Confignon +41 79 224 62 74

Hôpital Cantonal de Genève +41 22 372 81 20

PLANCHE DES PRIX :

GP VC LANCY :

U19&A : En espèces aux 10 premiers selon le schéma 2 de Swiss-Cycling.

U17 : En espèce aux 10 premiers selon le schéma 2 de Swiss-Cycling.

FB : En espèce aux 5 premières.

GENERAL DUO :

U19&A : En espèces aux 10 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling.

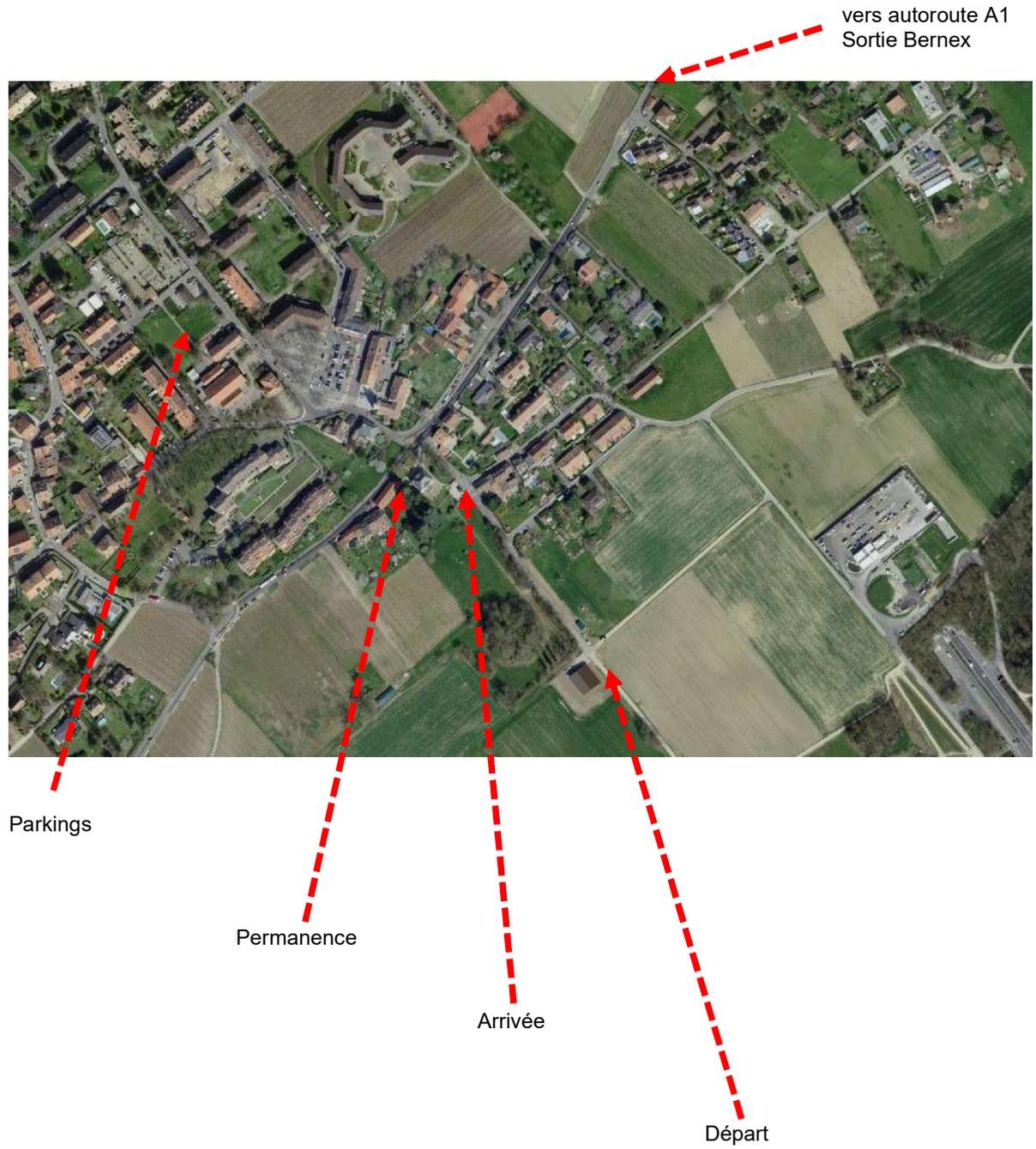
U17 : En espèce aux 10 premiers selon le barème 2 de Swiss-Cycling.

FB : En espèce aux 5 premières.

DISPOSITIONS :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents survenant aux coureurs ou dont ils pourraient être la cause. Tous les coureurs ont l'obligation de se conformer aux règlements sur la circulation routière, ainsi qu'aux ordres des commissaires. Les participants reconnaissent la non responsabilité de l'organisateur pour la surveillance des biens ou des objets en cas de vol ou de perte.

PLAN DE SITUATION





COMMUNE DE
CONFIGNON



Ville de Lancy

République et canton de Genève

stormcorp



SERVICES PLUS ENERGIES

Partenaire SINTEC Cyber



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TELEGRAPHS LUX



LOTERIE
ROMANDE



Business Software

Since 1981

www.git.ch



ready to ride!

swiss cycling

VELO-CLUB LANCY

25 AVRIL 2021